



ISSN Print: 2394-7500
ISSN Online: 2394-5869
Impact Factor: 5.2
IJAR 2020; 6(3): 264-271
www.allresearchjournal.com
Received: 16-01-2020
Accepted: 20-02-2020

David Masamba Famod
Doctorant à l'Université de
Kisangani, RDC, Congo

Modeste Ndaba Modeawi
Doctorant à l'Université de
Gbadolite, RDC, Congo

Relation commerciale entre l'Occident et la République démocratique du Congo à l'épreuve de la compétition: D'objectifs contradictoires aux stratégies palliatives

David Masamba Famod and Modeste Ndaba Modeawi

Abstract

Competition theory recommended that big organizations (World Bank, International Monetary Fund and World trade organization) lead the process of development in developing countries. In this framework, these last imposed some conditions connected to their programs. Among these terms, trade openness exists to put the countries in trade competition in free functioning of market. Moreover, it should lead to development. The aim of this study is to examine if conflicting purposes of trade partners, West and DRC, led to contradictory strategies. Using structuralist approach led to findings following that, DRC adopted in full trade competition, palliative strategies to the ones of West, which lock up it in an impoverishing cooperation with West. However, the aims of these two trade partners remain contradictory. This is why this paper suggesting that trade policymakers must develop opposing strategies to the ones its trade partners in view to get involved in the way of development.

Keywords: West, DRC, contradictory purposes, palliative strategies.

1. Introduction

L'application de la théorie de compétition n'accouche que des résultats précaires dans les pays en voie de développement (PED). Pour rappel, cette théorie stipule que le sous-développement est un problème économique causé par le mauvais fonctionnement de la rationalité économique. Cette dernière était caractérisée par des interférences néfastes de la logique politique et bureaucratique des États. Cependant, le développement est un processus d'accumulation des richesses qui résulte du fonctionnement du marché libre. En cela, pour que ces pays sortent de leur misère, il faudrait que le processus de développement y soit guidé par les grandes organisations que sont la Banque Mondiale (BM), le Fonds Monétaire International (FMI) et l'Organisation International du Commerce (OMC). En plus, il faudrait privatiser le secteur économique, rationaliser l'État pour qu'il soit au service du marché, et aussi les individus tout en respectant les grands équilibres économiques.

Ces recommandations ont été adoptées et ont largement dominées les politiques de développement dans les PED en général, et en RDC en particulier. Dans le cadre de respect des grands équilibres macroéconomiques, les Institutions Financières Internationales (IFI) ont recommandé aux PED d'adopter le programme d'ajustement structurel et, dans ce cadre, s'ouvrir au commerce international. La prétention qu'incarnait cette conditionnalité se résume autour de l'idée selon laquelle l'ouverture conduit à la paix et au développement. Car, elle demeure fondée sur la concurrence qui s'effectue légalement, et facilite non seulement l'amélioration de qualité des biens, mais aussi l'accès aux biens à moindre coût par les populations. Cependant, après quelques décennies, on se rend compte que les processus de développement des PED en général, et de la RDC en particulier, guidés par ces grandes organisations ne tournent qu'en rond. La pauvreté de masse demeure la règle, les conflits armés, les guerres d'agression, l'instabilité macroéconomique demeurent à la une. Tout cela entretient une situation difficile pour ces pays d'arriver au développement souhaité. Les orientations des IFI ont suffisamment influencé les relations commerciales entre les PED et les pays développés. Certains PED, disposant des matières premières nécessaires au fonctionnement des industries dans les pays développés dits aussi industrialisés, ont renforcé

Correspondence Author:
David Masamba Famod
Doctorant à l'Université de
Kisangani, RDC, Congo

Leurs relations commerciales avec ces derniers. Cela implique que la compétition commerciale s'est accrue. Cependant, ce renforcement semble également renforcer les inégalités entre ces deux catégories de pays. Dans le lot, la RDC et l'Occident avaient également renforcé leur relation commerciale. Et les deux partenaires en compétition commerciale ne peuvent qu'avoir des stratégies opposées au regard de leurs objectifs également contradictoires. Car dans la relation commerciale en régime de compétition, deux partenaires ne peuvent pas avoir un même objectif opérationnel, qui demande que chaque partenaire agisse efficacement.

Par ailleurs, on peut noter que l'excès de la pauvreté d'un pays ne peut l'écarter de la scène des compétiteurs ou des rivaux commerciaux dans le monde actuel. Comme pour dire qu'aucun pays ne peut se laisser faire quel que soit son statut, sa faiblesse, son niveau de pauvreté *etc.* En fait, chaque État dispose du droit de l'autodétermination, et par conséquent il peut agir volontairement. Et surtout qu'en matière commerciale, le droit humanitaire qui fait émerger le droit d'ingérence étrangère interagit faiblement ou même pas. En cela, Siroën (2018) ^[25] a estimé que chaque membre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) conserve le pouvoir de trancher lui-même les questions liées à la protection de ses intérêts essentiels. En plus, l'esprit de partenariat et de stratégie commune qu'incarnent les accords commerciaux n'est pas à confondre avec un alignement dans l'ordre de suivi d'un seul objectif opérationnel. Ces derniers doivent être nuancés de l'objectif global recherché par tous les pays du monde: le développement. Cependant, les pays d'Afrique ne semblent pas entrer en compétition avec les États occidentaux, mais plutôt, ils semblent naviguer dans une coopération qui les appauvrit.

C'est pourquoi, le présent article vise à démontrer que la RDC où le processus de développement qui demeure guidé par les grandes organisations conformément à la théorie de compétition, n'est pas en rivalité commerciale avec l'Occident, mais plutôt elle demeure en coopération appauvrissante avec ce dernier. C'est-à-dire que cet article cherche à valider l'hypothèse selon laquelle les objectifs antinomiques de deux partenaires commerciaux n'auraient pas conduit aux stratégies opposées. Comme pour dire que cet article veut répondre à la question suivante: la contrariété des objectifs commerciaux de l'Occident et de la RDC a-t-elle conduit aux stratégies commerciales antinomiques ?

Plusieurs études ont montré que les relations commerciales internationales sont fondées sur des stratégies contradictoires. Une étude a affirmé que les États-Unis (EU) ont bloqué l'OMC par trois décisions récentes de l'Administration Trump, et ces décisions sont des attaques des règles multilatérales. Car l'administration Trump a violé, contourné ou dénaturé les engagements, les accords, les traités internationaux qui ont renforcé le système commercial multilatéral. L'étude a recommandé à l'administration française de développer des stratégies contradictoires à celles des EU en vue de renforcer l'OMC (Siroën, 2018; Sébastien *et al.*, 2019) ^[26, 23]. Cependant, les États-Unis ont été récemment parmi les nations qui ont combattu les tendances protectionnistes.

Avec les pays d'Afrique, les relations se sont tissées sur des accords liés aux conditions que ces pays doivent observer, et qui les rendent non-compétitifs. Il est même démontré que les relations Union Européenne-Afrique (UE-Afrique) se

sont organisées autour de deux voies distinctes et divergentes: d'une part l'Accord de Cotonou signé en 2000 par l'UE et les pays l'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), d'autre part la stratégie commune Afrique-UE, adoptée lors du Sommet UE-Afrique de Lisbonne en 2007. Conformément à l'esprit des conventions de Lomé, l'Accord de Cotonou est le mécanisme utilisé par l'UE pour apporter un soutien aux États ACP devenus indépendants. Ses trois piliers: la coopération au développement, la coopération économique et commerciale, et le dialogue politique qui ont engendré des flux d'aide au développement prévisibles, mais soumis à certaines conditions (Mackie *et al.*, 2018) ^[16]. Pérez (2017) ^[20] a démontré que depuis les années 1990, des accords de libre-échange sont promus comme solution au mal-développement. Cependant, ces accords ont entraîné le déclin de l'emploi, la destruction de l'agriculture familiale, l'explosion de violence et l'émigration. L'affaiblissement des pouvoirs publics face à la toute-puissance des multinationales extractives en particulier, est patent.

Dans le même ordre d'idées, on a remarqué que les relations nord-sud, qui se caractérisent par la dépendance des pays périphériques à l'égard de l'ancienne puissance colonisatrice, peuvent être aussi le fait des États du sud eux-mêmes. Cela reste illustré par le cas des stratégies du Congo-Brazzaville vis-à-vis de la France et de la Chine, lesquelles stratégies demeurent palliatives et cantonnent ce pays dans une coopération appauvrissante avec ces puissances (Bokilo, 2017) ^[8]. Cette réalité confirme que le système capitaliste, loin de promouvoir la paix, maintiendrait les pays en développement dans une position de subordination politico-économique, à telle enseigne que des conditions, décisions ou politiques économiques importantes, en vigueur y sont couramment influencées par des décisions ou mesures économiques prises dans les pays du nord (Babo, 2015) ^[5]. En fait, sur le plan commercial, les PED en général et la RDC en particulier demeurent dans une subordination entretenue par les injonctions stratégiques palliant les manigances commerciales du nord.

Frédéric (2017) ^[12] a trouvé que la prolifération des accords de libre-échange et d'investissement, ces dernières années, est allée de pair avec une intensification et une extension des obligations qu'ils imposent et de l'espace géographique et thématique qu'ils couvrent. Socle et ciment de la globalisation néolibérale, ils renforcent l'asymétrie entre les États et les transnationales. Malgré des discours de circonstances, l'OMC comme les organisations à vocation internationale éprouve plus de difficultés à démontrer que la libéralisation multilatérale des échanges constitue la réponse aux nouveaux problèmes: dégradation de l'environnement et changement climatique, crises alimentaires, épidémies, démocratie et droits de l'homme, développement, lutte contre la pauvreté (Siroën, 2016) ^[26].

S'agissant du cas de la RDC, d'un côté on affirme que les politiques d'ouverture commerciale affectent positivement le développement économique. Mais d'un autre côté, on a soulevé que la RDC est membre de presque toutes les organisations régionales et sous-régionales africaines (Tchouassi *et al.*, 2018) ^[30]. Cependant cela n'a pas encore profité concrètement à sa population en termes de développement socio-économique. Cette multi-appartenance se justifie plus par le motif sécuritaire et jusque-là, la RDC n'a pas encore procédé à la création d'un marché national intégré et au développement des petites et moyennes entreprises pouvant permettre aux Congolais d'envahir les

différents marchés des pays voisins (Tshibambe *et al.*, 2017) [31].

2. Matériels et Méthodes

Cet article a utilisé les outils informatiques pour collecter des informations. C'est-à-dire que ces données sont tirées de documents écrits à l'aide de technique documentaire. Elles sont relatives aux objectifs, et aux stratégies de partenaires commerciaux sous étude. Elles ont aussi concerné la période allant de 1990 à 2018 au cours de la laquelle des accords commerciaux ont été signés entre plusieurs partenaires commerciaux. En outre, la collecte de ces données ont tenu compte des différentes facettes de négociations commerciales entre les deux partenaires dans la période concernée à savoir l'Occident et la RDC. L'approche méthodologique demeure structuraliste, et reste fondée sur le rapport commercial entre l'Occident et la RDC au sein du système commercial multilatéral. Elle a consisté à identifier les objectifs de deux partenaires commerciaux, et à établir leur caractère contradictoire. Ensuite, elle a servi à prospecter le lien entre ces objectifs, et les stratégies

commerciales pratiquées par chaque partenaire en vue de vérifier leur trait antinomique. Cela, en tenant compte de certaines réalités relevant de l'esprit de la théorie de compétition en pleine application à l'ère actuelle de la mondialisation.

3. Résultats

3.1. Relation commerciale entre l'occident et la RDC: objectifs de chaque partenaire

Toute relation de n'importe quelle nature a des objectifs précis pour chaque partie prenante. La relation commerciale entre l'Occident et la RDC n'est pas hors de règle. Ces deux vieux partenaires ont chacun des objectifs précis. Ces derniers frisent des intérêts contradictoires. Or les intérêts opposés conduisent aux actions antinomiques. Le caractère bénéfique des relations commerciales entre l'Occident et la RDC ne peut s'analyser qu'en fonction des objectifs de l'un et de l'autre. Dans le tableau ci-dessous, on a identifié les objectifs de chaque partenaire dans cette relation de plusieurs décennies.

Table 1: des objectifs opposés dans la relation commerciale entre l'Occident et la RDC

Objectifs de l'Occident	Objectifs de la RDC	Observation
Garantir toujours un profit maximum	Obtenir un bénéfice suffisant dans la relation commerciale avec l'Occident pour assurer une croissance économique	Contradiction
Maintenir un grand marché des biens manufacturés	Protéger les faibles industries locales et les développer	Contradiction
Maintenir la RDC dans son rôle de fournisseur des matières premières	Atteindre le développement économique (industrialisation aux moyens des biens d'équipement en provenance de l'Occident)	Contradiction
Affaiblir l'État congolais	Rendre l'État congolais fort	Contradiction
Extraire des devises de la RDC	Accumuler des devises pour sa stabilité macroéconomique	Contradiction

Selon ce tableau, les objectifs de l'Occident demeurent les suivants

a. Garantir toujours un profit maximum

Samir (2016) [22] a montré que le système capitaliste mondialisé souffre d'une centralisation excessive du surplus au bénéfice exclusif de la triade impérialiste. Cela justifie pour l'Occident, l'entretien de la relation commerciale avec les PED en général et la RDC en particulier. Car, cette dernière constitue un grand marché d'écoulement des produits manufacturés, et d'achat des matières premières à faibles coûts. La convoitise du profit maximum a été maintenue dans les clauses de l'APE, et cela a été à la base d'une contradiction entre les négociateurs. Car l'UE a, dès le début des négociations, fixé à 80% le seuil minimum de libéralisation à atteindre dans un délai de 15 ans, en s'appuyant sur l'interprétation des notions de "l'essentiel des échanges" et de "délai raisonnable" introduites par l'OMC dans l'article XXIV du Gatt (1994). Mais les pays de l'ACP n'ont pas partagé ce point de vue et, selon eux, il n'y a pas de consensus formel sur ce que la notion de "l'essentiel des échanges" devrait recouvrir. Ainsi, ont-ils jugé, la requête de l'UE contraignante, surtout pour les pays les moins avancés (PMA), dont leurs niveaux de développement sont encore fragiles (Souaré, 2011) [28].

Comme pour dire que le visé de l'Occident en relation commerciale avec la RDC qui contient plus de 80 millions d'habitants, et des ressources naturelles scandaleuses, demeure un profit maximum. Pour cela, il faut que l'économie congolaise soit ouverte afin de faciliter l'Occident d'atteindre cet objectif. Pourtant, la RDC veut aussi atteindre un niveau élevé de croissance en vue de

financer son développement. Donc, les objectifs de deux partenaires (Occident représenté par l'UE) demeurent contradictoires à cet égard. Et cela explique les résistances populaires dans les certains PED, articulées autour de campagnes nationales, depuis que ces accords ont été signés (Frédéric, 2017; Purugganan, 2017) [12, 21].

b. Maintenir un grand marché

L'Occident a contraint les PED en général et la RDC en particulier à s'ouvrir davantage au commerce international en vue de garantir le maintien de son grand marché. En cela, il a fallu que les droits de douane soient faibles, et que le pays ne produise pas les mêmes biens lui exportés. La signature de plusieurs accords commerciaux dont l'objectif est d'élargir l'ouverture commerciale déjà dangereuse a concouru à la visée de l'Occident. Les firmes multinationales en ont obtenu plusieurs privilèges, notamment le droit de rapatrier librement leurs profits, l'exemption d'impôts sur les équipements miniers importés, le contrôle total des entreprises commerciales des pays concernés, mais également l'élimination des exigences liées à l'embauche du personnel local, et à l'approvisionnement sur place. La RDC est contrainte de jouer le rôle de facilitateur pour l'investissement privé étranger au détriment de la poursuite des objectifs sociaux, afin de satisfaire les exigences des bailleurs de fonds traditionnels (Musampa, 2015) [17]. Cependant, l'Occident a piégé les PED par un appât consistant à présenter la nécessité d'y promouvoir le développement industriel, et ils se sont accordés sur les principaux domaines qui nécessitent un appui.

En fait, les PED en général et la RDC en particulier doivent comprendre qu'en matière de la rivalité autour du marché, l'appât ne sert qu'à faire tomber l'adversaire dans un piège. Le développement industriel ne s'obtiendra pas à travers une coopération fondée sur les appuis des rivaux commerciaux. La RDC comme tout autre pays en voie de développement doit cesser de compter sur un envol à obtenir à partir des béquilles financières. Car ces dernières viennent souvent au moment où la conjoncture ne peut jamais permettre un lancement d'une industrialisation. Par ailleurs, en toute logique on ne peut pas appuyer un adversaire commercial. Cela signifie que la structure commerciale entre l'Occident et la RDC a la tendance à se maintenir sur le principe qui prône que dans un coin du monde, les uns doivent concevoir et produire, et dans un autre coin, les autres doivent consommer et applaudir. Cependant, une telle tendance peut être renversée lorsqu'apparaissent, dans les PED, des nouveaux concepteurs et producteurs. D'où cela ne peut pas faire éviter les PED en général, et la RDC en particulier d'une diabolisation des moyens susceptibles de faire naître des concepteurs et producteurs par l'Occident notamment l'éducation et la formation scientifique.

En effet, l'avènement des nouveaux concepteurs et producteurs compétitifs dans les PED en général et en RDC en particulier ne peut pas être souhaité par l'Occident. D'où, il désacralise l'enseignement à tous les niveaux par ses instruments de politique de domination, notamment l'austérité budgétaire dans les PED en général et en RDC en particulier. Par le biais des IFI, l'austérité budgétaire est imposée, et a conduit au manque de paiement des salaires décents aux enseignants durant toute la période sous étude, voire la non paiement de certains. Pourtant, pour être compétitives sur les marchés internationaux de biens et de services, les nations et les économies se doivent de développer et d'entretenir (...) un système éducatif, (...) efficient qui développe et entretient les ressources humaines pour une innovation permanente (Anonyme, 1998) ^[1].

Pour attester cela, Shalmali (2016) ^[24] a relaté que les programmes d'ajustement structurel (PAS) orchestrés par la BM et le FMI ont démantelé les institutions publiques, et les infrastructures sociales de service dans les pays en développement, afin de libérer de l'argent pour rembourser leur dette et permettre la privatisation. Ce que ces ajustements structurels n'ont pas détruit a ensuite été mis à mal par la crise financière asiatique et continue d'être attaqué par les accords de commerce et d'investissements, tels que ceux de l'OMC et l'Accord de partenariat transpacifique. En cela, faire croire que les appuis des organismes internationaux visant l'amélioration de l'éducation vont dans un sens de promouvoir le développement n'est qu'une utopie. Cela s'inscrit seulement dans le principe selon lequel la rivalité (...), ne mène pas à la destruction des uns et des autres, mais ce sont plutôt les gains qui sont visés. Et d'ailleurs dans cette rivalité, chacun des adversaires a intérêt à préserver les autres afin que le combat continue et maintienne ses effets stimulants (Esambert, 1979) ^[11].

En outre, quelques réalités internes contribuent à renforcer ce maintien d'un grand marché pour l'Occident, notamment la croissance de la population qu'implique celle de leurs besoins en biens divers, et la difficulté que connaît l'appareil productif pour répondre à ces besoins. En outre, le souci d'accroître le volume des exportations des matières premières dans le but de bénéficier plus des recettes en

devises. Alors que les efforts qui découlent de ces réalités au niveau interne contribuent au maintien du marché en faveur de l'Occident capitaliste dans la compétition commerciale.

c. Maintenir la RDC à jouer le rôle de fournisseur de matières premières

L'Occident ne peut pas vouloir perdre un de ses grands fournisseurs des matières premières, le Congo Démocratique. Pour cette raison, ses actions ne peuvent laisser de côté les visées selon lesquelles les PED fournisseurs des matières doivent demeurer dans leur position coutumière en vue de garantir sa traditionnelle domination. Il peut s'agir de la manipulation des termes de l'échange pour affaiblir ces pays sous-développés en général, et la RDC en particulier. On peut épingler également le protectionnisme industriel qui consiste à garder les secrets technologiques par les pays occidentaux. Cela, de peur que le transfert des connaissances industrielles ne mette pas les pays sous-développés sur le même pied d'égalité qu'eux, et surtout de n'avoir pas de nouveaux concurrents puissamment dotés de ressources naturelles. En réalité, l'Occident ne peut pas avoir la moindre volonté de laisser à la RDC la marge de manœuvre de lancer son industrialisation. En fait, le vrai souci de l'Occident ne peut qu'être de voir la RDC patauger dans la boue, et ne pas se développer. Cependant, on présente souvent l'idée du développement comme appât (aussi par le biais des IFI) aux PED en général et à la RDC en particulier. Cet appât réduit la RDC à se soumettre aux injonctions visant à maintenir son rôle traditionnel de fournisseur des matières premières. En effet, Sit (2016) ^[27] a affirmé la BM, le FMI, l'OMC et la Banque des règlements internationaux, entre autres, sont quelques-uns des piliers les plus solides de l'hégémonie du nord. Toutes ces institutions ont contribué d'une manière ou d'une autre à cimenter les inégalités, et les injustices entre les pays du nord et du sud. L'Occident a utilisé ces institutions afin d'appuyer la conception d'un DSCR pour la RDC. L'envie est de contrôler les politiques macroéconomiques, et toutes les stratégies de développement. L'idée contenue dans ce document montre que les politiques de développement de la RDC doivent se limiter au niveau de la gestion de la pauvreté, et non de son élimination. Cela étant adopté et devenu un document de référence pour les stratégies de développement, l'Occident reste rassuré du maintien du rôle de fournisseur des matières premières que la RDC comme les autres pays africains doivent jouer. En outre, ce document limite les interventions de l'État congolais, lesquelles révèlent sa faiblesse totale vis-à-vis des autres pays dans la compétition internationale.

d. Affaiblissement de l'État congolais

Ne disposant pas de marge de manœuvre à surmonter la logique du marché imposé par le capitalisme sauvage de l'Occident, l'État congolais, totalement impuissant ou disparu de la scène des acteurs du développement, n'arrive même pas à garantir la capabilité de chaque citoyen. En cela, quelques facteurs peuvent être mis en évidence, notamment le conditionnement du leadership public en fonction des intérêts occidentaux. Ce dernier passe par les conditionnalités des IFI, et la présence des multinationales qui contrôlent et prévoient également les effets de décisions du gouvernement en fonction de leurs intérêts. Lesquels intérêts ne cadrent pas avec l'intérêt général de la RDC. Cependant, les leaders des PED en général et de la RDC en

particulier continuent à croire que les conditionnalités visent leur développement. Ils se mettent à conjuguer tous les efforts de les respecter comme des bons élèves. Or l'expérience du respect de ces critères demeure caractérisée par des conséquences sociales graves contraires aux principes sacrés du développement.

Par ailleurs, à cause de la primauté du marché, non seulement que les entreprises multinationales, par leurs réseaux et leurs stratégies, redéfinissent et réorganisent les échanges internationaux, mais elles introduisent également des nouveaux modèles de gouvernance là où elles opèrent. Ces entreprises apparaissent ainsi comme des acteurs de changement, tant sur le plan économique qu'institutionnel. "Maîtres" du marché, leurs dirigeants (...) interviennent aussi hors du marché, pour défendre leurs idées, leur vision du monde, et leur conception des règles et principes sur lesquels doit reposer la gouvernance mondiale (Deblock, 2005)^[9]. Pourtant, les gouvernants des PED en général et de la RDC en particulier continuent à tendre leurs mains à ces entreprises multinationales sous prétexte de recherche des investisseurs afin d'accroître l'emploi. Or, l'État congolais devrait faire inscrire toutes les entreprises multinationales dans une logique nationaliste du développement.

Il sied de rappeler que l'histoire et l'industrialisation des pays du nord reposent sur la colonisation des pays du sud, sur l'exploitation de leurs ressources naturelles, sur le déni d'un quelconque effet externe sur la nature, sur l'aliénation du travail au capital, sur la montée des valeurs individuelles(...). La croissance et le développement des pays du nord se sont ainsi effectués au détriment des pays du sud (Diemer *et al.*, 2015)^[10]. La RDC n'étant pas épargnée de ce jeu dont les gains de l'Occident reposent sur les pertes du sud, il va de soi que la volonté de l'Occident soit de voir l'État congolais fonctionner en faveur de ses intérêts. Pourtant, les leaders de la RDC demeurent largement ouverts envers les gouvernants de l'Occident y compris les IFI croyant obtenir un jour, le développement que ces derniers peuvent leur octroyer. En fait, rappelons que le capitalisme n'a pas changé de nature ni de nom, bien au contraire, il se perfectionne au jour le jour au détriment de ceux qui rêvent.

3.1. Les objectifs de la R D Congo

3.2.1. Btenir l'équilibre macroéconomique

La RDC comme tous les autres pays du monde, a toujours visé l'équilibre macroéconomique nécessaire pour son développement. Cela ne peut s'obtenir que s'il y a l'amélioration des réserves de change à travers un système de commerce extérieur fondée des bénéfices en devises. Cependant, l'extraction permanente des devises met en déséquilibre l'économie congolaise, cette dernière est obligée de temps en temps à s'offrir aux mains du giron financier international. L'économie passe ainsi sous la coupe des programmes concoctés par les IFI pour rechercher cette stabilité. Car l'économie congolaise est dépendante des allègements des dettes et des flux d'aides extérieures, dont les conditions la poussent à s'ouvrir aux échanges extérieurs sans avoir grand-chose à produire ni à échanger. Le déficit structurel, et les faibles revenus qui en découlent contraignent le gouvernement à solliciter de nouveaux apports exceptionnels, et à alimenter ce cercle pervers qui réduit fortement ses marges de manœuvres.

En cherchant la stabilité macroéconomique, la démarche retenue chaque fois prédispose le pays à la merci

d'extraction de croissance par le canal d'alourdissement de la dette. En cela, l'analyse du FMI conclut sobrement que diverses simulations suggèrent que la dette pourrait augmenter sensiblement en présence d'un choc externe. La RDC demeure particulièrement vulnérable à un choc sur les exportations, et à l'apparition simultanée des plus petits chocs (Zacharie, 2008)^[33]. Cette vulnérabilité se justifie dans une certaine mesure par la détérioration permanente de réserves de change. En d'autres termes, l'objectif de la stabilité ne peut être atteint que si une autre voie n'est pas empruntée que celle de s'offrir aux mains des IFI. Cette nouvelle voie souhaitée nécessite la garantie d'accumulation des devises afin d'améliorer les réserves de change, et disparaître des chocs qui amènent l'extraction de la croissance économique congolaise.

En fin, l'objectif de la RDC d'obtenir des devises en gagnant des bénéfices suffisants dans sa relation commerciale avec l'Occident demeure en contradiction avec l'objectif de l'Occident de tirer toujours un profit maximum.

3.2.2. Obtenir des devises à travers les recettes d'exportation

Étant donné la nécessité d'améliorer les réserves de change, obtenir les devises devient l'un des objectifs très recherchés par la RDC. Le secteur qui ramène les devises demeure celui d'exportations des matières premières. Et le partenaire traditionnel dominant dans ce domaine reste l'Occident, qui, non seulement est lié historiquement à la RDC, mais reste vigilant de toutes les relations de cette dernière avec les autres partenaires. Par exemple, lorsque la Chine publie le document retraçant sa philosophie de coopération internationale, et la matérialise avec la RDC, les bailleurs de fonds occidentaux ont généralement une autre analyse de la situation. La BM s'est inquiétée du peu de transparence qui a entourée les financements chinois et de l'impact que pouvaient avoir ces prêts sur l'endettement extérieur (Zacharie, 2008)^[33]. Bien que ça, l'Occident demeure le partenaire pesant de la RDC vers lequel les matières premières sont exportées en vue d'accumuler les devises. Cette relation commerciale ne peut pas se rompre d'autant plus que l'Occident demeure encore la partie de la planète la plus industrialisée, et la RDC demeure aussi l'une des parties hautement dotées des matières premières, tout en restant sous-industrialisée.

On note que les devises que la RDC vise accumuler dans ses relations commerciales avec l'Occident pouvaient servir aussi à financer son développement. Pourtant, c'est un objectif qui entre en contradiction avec celui de l'Occident d'extraire en utilisant des moyens abusifs les ressources financières de la RDC.

3.2.3. Développement économique

Le développement reste l'objectif ultime de la RDC dans sa relation avec l'Occident. Puisque, si les devises accumulées conduisent à l'amélioration de réserves de change, et à la stabilité macroéconomique, le développement socio-économique en est garanti. Mais, à condition que des politiques sociales soient concoctées et mises en œuvre correctement. C'est d'ailleurs ce besoin que les bailleurs de fonds maîtrisent, et pour bien présenter leurs pièges d'alourdissement de la dette, ils font accompagner des appâts, notamment l'idée des stratégies de réduction de la pauvreté, les promesses de dons et aides, *etc.* Nonobstant, en réalité la RDC ne fait que poursuivre le vent en prenant

l'itinéraire que l'Occident lui trace de temps en temps. L'objectif de développement ne peut être atteint que si l'acteur public, principal de tous, s'engage à assurer ses responsabilités régaliennes à l'instar de celles d'autres natures.

Donc, les objectifs de l'Occident dans ses relations commerciales de prédation avec la RDC demeurent contraires aux objectifs que la RDC s'est assignés. Cet état de choses devrait conduire aux stratégies contradictoires. Dans cette perspective, il est intéressant de connaître les stratégies commerciales que chaque partenaire a adoptées.

3.2. Stratégies de l'Occident

Dans cette partie, quelques stratégies que l'Occident a utilisées, et celles de la RDC dans leur relation commerciale sont présentées. En fait, la contradiction des objectifs de chacun des partenaires commerciaux sous étude, devrait conduire ipso facto aux stratégies contradictoires. Car si l'Occident utilise quelques stratégies pour asseoir son hégémonie commerciale, la RDC devrait par contre adopter des stratégies antimoniennes à celles de l'Occident pour pouvoir prétendre s'engager dans un processus de développement.

Table 2: Stratégies de partenaires commerciaux sous étude

Stratégie de l'Occident	Stratégies de la RDC	Observation
Maintien de la RDC dans la production des matières premières et lui vendre presque tous les produits manufacturés à haute valeur ajoutée.	Maintien d'une économie non diversifiée et absence d'un programme industriel clair du gouvernement.	Aucune contradiction
Stratégie de maintien d'un grand marché des biens manufacturés	Stratégie d'importations de tous les produits manufacturés démontrée par la signature de plusieurs accords commerciaux	Aucune contradiction
Écarter l'État congolais du secteur économique	Acceptation de rester hors le secteur économique sur base des recommandations du FMI	Aucune contradiction

Selon ce tableau, les stratégies de l'Occident visent à maintenir la RDC dans la production des matières premières afin d'y vendre presque tous les produits manufacturés à haute valeur ajoutée. Pour cela, les acteurs de l'impérialisme de l'Occident que sont le FMI et la BM orientent la RDC à adopter le Document de Stratégies de la Croissance et de la Réduction de la Pauvreté (DSCR). Ce document demeure considéré comme cadre de référence des politiques de croissance en RDC, et la limite dans ce rôle de fournisseur des matières premières. Or, dans le cadre d'une concurrence réelle entre les pays, il a fallu que la RDC développe des stratégies antimoniennes à celles de l'Occident en vue d'engager l'économie dans la voie de diversification et d'industrialisation. Cependant, l'adoption des orientations des IFI par la RDC mène aux stratégies palliatives. En somme, aucune contradiction stratégique ne se dégage entre les deux compétiteurs (l'Occident et la RDC).

L'Occident mène également une stratégie de maintien de son grand marché d'écoulement des produits manufacturés. La RDC se contente des stratégies conformistes en signant des accords commerciaux avec l'Occident. Pourtant, elle importe presque tous les produits manufacturés occasionnant subséquemment la fuite des capitaux. Il s'agit là d'une stratégie palliative qui n'est pas en contradiction avec celle de l'Occident, bien au contraire; elle concourt en adoptant cette stratégie, à l'atteinte des visées de l'Occident. Pour garantir le succès de leurs différentes stratégies commerciales, l'Occident utilise les IFI pour guider l'État congolais vers son retrait du secteur économique. Cela reste témoigné par les privatisations multiples des unités des productions, et par les injonctions des IFI au gouvernement de ne pas se mêler des affaires économiques. Pourtant, partout ce sont les États qui prennent les décisions en matière de politiques commerciales. Car, le multilatéralisme incarné par l'OMC était en panne (Blin, 2016)^[7], *et al.* contexte actuel de l'environnement international est caractérisé par un recul du multilatéralisme (Sébastien *et al.*, 2019)^[23].

4. Discussion des résultats

La contradiction qui s'est dégagée entre les objectifs de deux partenaires commerciaux appuie le résultat de Vangen

(2017)^[32] selon lequel l'expérience de partenariat de collaboration montre la persistance des tensions, des contradictions et des compromis. C'est-à-dire que l'objectif commun caractérisant les accords commerciaux entre l'UE et l'ACP en général et la RDC en particulier, n'évite pas que les objectifs opérationnels des partenaires entrent en collusion. Car Samir (2016)^[22] affirme que le commerce, c'est la guerre. De ce fait, aucun accord commercial ne peut empêcher cette réalité. Cependant, les PED ont fondé leur développement dans le prolongement de l'économie coloniale, sur l'exportation des matières premières agricoles et minières (Neri, 2019)^[18]. Ce conformisme a été validé par l'adoption des stratégies palliatives imposées par les grandes institutions néolibérales (BM, FMI et OMC).

La triade (États-Unis, Union Européenne et Japon) a des objectifs qui l'ont conduit à adopter deux stratégies à savoir: économique qui consacre un libéralisme mondialisé présenté comme seule politique possible et politique. Cette dernière est caractérisée par des interventions, et des guerres préventives conduites contre tous les pays récalcitrants. Mais en réponse, ces pays refusent la politique interventionniste de la triade, et consentent à jouer le jeu de la mondialisation néolibérale. Par conséquent, leurs positions demeurent de ce fait vulnérables (Tandon, 2015; Samir, 2016)^[29, 22]. En outre, les leaders des PED se sont inscrits dans une logique de serviabilité vis-à-vis de l'Occident, ne voulant pas entrer en contradiction stratégique sur presque tous plans avec l'Occident. Ils font semblant d'être en coopération avec ce dernier pour justifier leur léthargie.

Cependant, le sens de la coopération commerciale reste loin d'une aide technique, scientifique, économique et culturelle que l'Occident amène à la RDC pour son développement. Cette collaboration signifie qu'en adoptant des stratégies palliatives à celles de l'Occident, la RDC œuvre en commun avec ce dernier. Autrement dit, elle concourt à la réalisation des objectifs de ce dernier consistant à garantir toujours un profit maximum, à maintenir la RDC comme un grand marché des produits manufacturés, à l'enfermer dans un rôle de fournisseuse des matières premières, et à affaiblir son État en l'écartant du secteur économique. En vue de continuer de verrouiller la RDC dans cette allure, ses

partenaires commerciaux, principalement l'Occident, se sont engagés dans ces accords commerciaux avec elle (Kamba, 2016; Mackie *et al.*, 2018) ^[14, 16] à la place d'une compétition.

Cet article appuie l'idée selon laquelle les stratégies commerciales des PED les pénalisent lourdement, et ne permettent pas de les conduire au développement (Kamba, 2016) ^[14]. Cette corroboration peut être aisément expliquée par l'origine de ces stratégies que sont les grandes organisations notamment le FMI et la BM, car les stratégies qu'elles ont imposées à l'Algérie ne l'ont pas permis d'entrer en compétition avec ses partenaires commerciaux, mais plutôt elles l'ont fait demeurer en coopération appauvrissante (Kalafate, 2016) ^[13]. C'est aussi la même situation en RDC où les IFI ont réussi à imposer cette coopération appauvrissante, grâce aux conditionnalités qu'elles ont exigées pour faire passer les programmes d'ajustement structurel de première et de seconde générations. Ces conditionnalités ont viré l'économie congolaise dans l'adoption des stratégies palliatives à celles de l'Occident. Cependant, la théorie de compétition stipule qu'il faut rationaliser les États, et les individus en faveur du fonctionnement du marché. En cela, ce dernier ne peut pas mouvoir en fonction des politiques macroéconomiques prises tacitement en faveur des uns, et en défaveur des autres.

En effet, les IFI ont joué le rôle d'un arbitre corrompu dans le système commercial multilatéral. Cet état des choses soutient l'idée selon laquelle l'immédiate soumission des États africains en général, et congolais en particulier, aux règles du jeu définies par les institutions libérales (BM, FMI, OMC, ...) très *occidentalo-centrées* demeure à la base même de leur faillite (Birema, 2017) ^[6]. Cependant, ses Statuts, notamment à l'article 10, lui interdisent toute considération politique dans ses octrois de fonds. Cela corrobore l'idée de Shalmali (2016) ^[24] selon laquelle les IFI ont contribué à l'écroulement des institutions publiques, et sociales dans les PED en général. En fait, les conséquences que les conditionnalités liées aux réformes que les IFI ont imposées aux PED sont dramatiques pour la population, qui bien au contraire, devrait être au centre de toutes les actions. Il va de même pour Sit (2016) ^[27] qui a argué que les IFI ont contribué au renforcement des inégalités entre les deux partenaires.

C'est pourquoi, il a été trouvé que les IFI, constituent des acteurs de la dévastation (Kankwenda, 2005) ^[15]. Car au début des années 1980, en poussant les économies africaines en difficulté à ouvrir leurs marchés au monde, ces institutions mettaient face à face petits paysans producteurs de cacao, café, ananas, coton, ou de thé et puissants groupes industriels capitalistes, aux intermédiaires parfois véreux, peu soucieux des dimensions sociales et environnementales des échanges (Babo, 2015) ^[5]. D'où aujourd'hui, ces grandes organisations internationales demeurent en difficulté vis-à-vis de la question de la pauvreté (Siroën, 2016) ^[26].

Conclusion et suggestions

L'objectif de cet article est d'analyser le lien entre la contrariété des objectifs de deux partenaires commerciaux, l'Occident et la RDC, et celle de leurs stratégies commerciales. L'article a utilisé l'approche structuraliste qui a consisté à examiner la relation commerciale entre les deux partenaires, en s'appuyant sur le rôle des institutions de Breton Woods. Les résultats ont montré que suite aux

accords commerciaux que la RDC a négociés avec les USA et l'UE, les IFI lui ont recommandé d'élargir son ouverture commerciale jugée encore faible. En outre, ces institutions néolibérales ont lui imposé des conditionnalités liées à leurs différents programmes de réformes. Cependant, à l'ère de la compétition, chaque pays devrait fixer ses propres objectifs qui, de toutes les façons, doivent être contradictoires à ceux de leurs partenaires commerciaux. Par conséquent, les stratégies d'atteinte de ces objectifs peuvent aussi demeurer antinomiques. L'adoption des conditionnalités a poussé la RDC à s'enfermer dans une coopération appauvrissante avec l'Occident à la place d'une compétition. Dans cette condition, elle concourt à l'atteinte des objectifs de l'Occident en adoptant ces stratégies palliatives que de mobiliser des stratégies réellement compétitives. Cela explique, dans une certaine mesure, ses faibles gains commerciaux.

C'est pourquoi, les décideurs de politiques commerciales doivent développer des stratégies antinomiques à celles de ses partenaires commerciaux en vue de s'engager réellement sur la voie de développement.

Références

1. Anonyme. Les enjeux de la mondialisation pour l'Afrique, tome 3, éd. Loyola, Kinshasa, 1998.
2. Babo Alfred. L'Afrique cinquantenaire: de la nécessité de rompre avec la mondialisation occidental-centrée. Sergiu Miscoiu (eds), Recul démocratique et néo-présidentialisme en Afrique centrale et occidentale, Institutul European, 2015, 177-196.
3. Birema ON. Thème: Le problème est-il ailleurs ? Repenser la faillite de l'État africain au prisme de la théorie du système-monde néolibéral, 2017.
4. Blin O. L'Union européenne et les États-Unis d'Amérique dans l'Organisation mondiale du commerce: duel ou duo ?, 2016.
5. Bokilo Julien. Approches comparatives de la dépendance du Congo à l'égard de la France et de la Chine », Revue CAMES/SJP, n°001, 2017, 173-185.
6. Deblock Christian. Régionalisme économique et mondialisation: que nous apprennent les théories ?, Cahier de recherche 05-07, Continentalisation, Centre Études internationales et Mondialisation, Institut d'études internationales de Montréal, Université du Québec à Montréal, 2005.
7. Diemer Arnaud et Marquat Christel. Regards croisés Nord-Sud sur le développement durable, éd. de boeck, Belgique, 2015.
8. Esambert B. La guerre économique mondiale, éd. Olivier Orabn, 1979.
9. Frédéric Thomas. Accords de libre-échange: dynamiques, enjeux et résistances. Accords de libre-échange. Cinquante nuances de marché. Points de vue du Sud, éd. Centre Tricontinental et Éditions Syllepse. 2017; 24:7-23
10. Kalafate N. Politiques commerciales et croissance économique dans les PED. Le cas de l'Algérie (Doctoral dissertation, Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed), 2016.
11. KAMBA-Kibatshi Marcel. Impact du commerce international sur le développement économique de la République Démocratique du Congo, in Nierówności Społeczne a Wzrost Gospodarczy. 2016; 3(47):361-384.

12. Kankwenda M. L'économie politique de la prédation au Congo Kinshasa. Des origines à nos jours, Kinshasa-Montréal-Washington, ICREDES, 2005, 1885- 2003.
13. Mackie James, Martin Ronceray et Lidet Tadesse, Une décennie durant, les relations UE-Afrique se sont organisées, 2018.
14. Musampa B. Enjeux et perspectives de renégociation des contrats miniers en Afrique subsaharienne: le cas de la République Démocratique du Congo. Thinking Africa NAP, 2015, 29.
15. Neri K. Le droit international économique comme moyen de «décoloniser» le droit international ? L'exemple des préférences commerciales, 2019.
16. Obsolète, le clivage Nord-Sud?, éd. Centre Tricontinental et Éditions Syllepse, 23(2), 117-136.
17. Pérez Manuel Rocha. Logique et effets des accords de libre-échange au Mexique et en Amérique centrale, Accords de libre-échange. Cinquante nuances de marché. Points de vue du Sud. 2017; 24:111-128.
18. Purugganan Joseph. Méga-accords de libre-échange en Asie: essor, implications et résistances, Accords de libre-échange. Cinquante nuances de marché. Points de vue du Sud. 2017; 24:63-79.
19. Samir Amin. Clivage Nord-Sud: l'impérialisme aujourd'hui. Alternatives Sud, 2016.
20. Sébastien Jean, Anne Perrot et Thomas Philippon, Concurrence et commerce: quelles politiques pour l'Europe ? Dans Notes du conseil d'analyse économique. 2019; 3(51):1-12.
21. Shalmali Guttal. La fracture Nord-Sud en question. *Alternatives sud*, Alternatives Sud. Obsolète, le clivage Nord-Sud?, Éd. Centre Tricontinental et Éditions Syllepse. 2016; 23(2):85-97.
22. Siroën JM. Les guerres commerciales de Trump: haro sur le multilatéralisme. Politique étrangère. 2018; (4):87-101.
23. Siroën JM. L'OMC face à la crise des négociations multilatérales, 2016.
24. Sit Tsui, Erebus Wong, Wen Tiejun et Lau Kin Chi, Le piège du développement: expériences du Sud. In Alternatives Sud. Obsolète, le clivage Nord-Sud ? Éd. Centre Tricontinental et Éditions Syllepse. 2016; 23(2):59-83.
25. Souaré MA. Les accords de partenariats économiques (APE) entre l'Union européenne et 79 pays d'Afrique, Caraïbes, Pacifique, 2011.
26. Tandon Y. Le commerce, c'est la guerre, Genève, CETIM, 2015.
27. Tchouassi Gérard, Tékam Oumbé Honoré. Trade policy and democracy for development in central African countries. Journal of Empirical Studies. 2018; 5(1):55-66.
28. Tshibambe GN, Byenda AA. De l'appartenance multiple de la République Démocratique du Congo aux organisations internationales africaines: quels enjeux, quels avantages ? Revista da faculdade de direito da UFMG. 2017; (70):389-410.
29. Vangen S. Developing practice- oriented theory on collaboration: a paradox lens. Public Administration Review. 2017; 77(2):263-272.
30. Zacharie Arnaud. Dette et développement: Les défis du financement du développement en RDC, Conférence du CRE-AC-22 février, 2008.